

Fiscalité locative : une mesure à contresens du bon sens



Réaction d'Arnaud Hacquart, président-fondateur d'Imodirect

Les députés ont voté un amendement* visant à réduire l'avantage fiscal accordé aux locations meublées et à relever celui de la location nue. L'intention affichée est de rétablir une forme d'équité. En réalité, c'est un nouveau signal négatif envoyé aux investisseurs privés, alors même que le logement manque cruellement d'offres.

Depuis plusieurs années, les propriétaires bailleurs reculent, découragés par l'instabilité fiscale et la complexité réglementaire. À chaque nouvelle annonce, ce sont non seulement les propriétaires qui renoncent, mais aussi les locataires qui trinquent, faute de logements disponibles.

S'il devait y avoir un rééquilibrage à faire, ce n'est pas en nivelant par le bas, mais en ouvrant à tous un véritable dispositif d'amortissement, dans le neuf comme dans l'ancien. C'est ce qui permettrait enfin d'encourager l'investissement durable, d'améliorer le parc et de loger davantage de Français.

On ne protège pas les locataires en décourageant ceux qui les logent.

* https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/amendements/1906A/CION_FIN/CF1458

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/amendements/1906A/CION_FIN/CF1626

À propos d'Imodirect

Lancée commercialement en 2018 par Arnaud Hacquart, Imodirect est une agence immobilière 100% en ligne, nationale, indépendante, dédiée à l'activité de recherche de locataire et de gestion locative. Dotée d'un réseau national de 300 Imoagents, elle s'adresse à tous les propriétaires bailleurs avec une offre professionnelle à des tarifs abordables et des services réalisés en toute transparence.

Plus d'informations sur www.imodirect.com

Contact presse

Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

Tel. 01 41 05 02 02 / Port. 06 09 05 48 63 – galivel@galivel.com / www.galivel.com